



Madame ARANDIA
67, rue Eugène Ténot
BORDEAUX.33.

12.9.66

Monsieur le Chanoine,

Je vous prie tout d'abord de bien vouloir
accepter toutes mes excuses pour vous déranger ainsi dans vos
occupations. Mais ayant l'intention de présenter une thèse sur:
"Contribution à l'étude biologique du mariage dans l'ethnie basque"
je me permets de vous demander de m'indiquer quelques ouvrages qui
se rapportent à ce sujet. Par ailleurs, si cela vous est possible;
pourriez vous m'indiquer quelles étaient les modalités du mariage
chez les Basques suivant la tradition. (avant l'époque chrétienne).
Quel était le motif essentiel du mariage: sentiment, argent, fécondité
du couple, situation...

Y avait-il des différences suivant les villages, les provinces ?

Se mariait-on jeune ?

Quelle était l'existence, le contenu, la fréquence du mariage à
l'essai ? D'où venaient les conjoits ?

Y avait-il beaucoup de mariages avec des étrangers ?

Quelles familles constituaient-ils ? (nombre, santé des enfants)

Peut-être pourrez vous me renseigner sur ces
questions ?

Avec mes remerciements, je vous adresse l'expression
de ma plus haute considération.

Claire ARANDIA

Moule

MISE AU POINT

Au cours de la dernière campagne électorale il a été distribué un tract signé de Monsieur Jean Errécart et adressé aux " Mères de Famille du Pays Basque " dans lequel la famille de Monsieur René Elissabide était mise en cause.

S'estimant offensé M. Elissabide a constitué ses témoins lesquels ont rencontré M. Errécart. Celui-ci, par lettre adressée à M. Elissabide en date du 9 Décembre 1958 a déclaré qu'il n'avait jamais été dans son esprit de mettre en cause la famille de celui-ci dont il connaît l'honorabilité parfaite, à laquelle il rend un hommage sans réserve. Il a ajouté: " S'il y a eu confusion sur ce point je vous présente mes excuses ".

Dans ces conditions les témoins de M. Elissabide ont considéré l'incident comme clos.

Moulins le 18/12/58
RE Elissabide